Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200068997-20240926-2024_09_26_D45-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/10/2024
Publication : 01/10/2024

Arlysère
UNE AGGLO à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 26 septembre 2024

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 71 / Quorum : 36
Nombre de délégués présents : 44 délégués présents dont 1 suppléant
Nombre de membres représentés : 14

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	**Prénoms**	**NOMS**
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Claudie TERNOY LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET-CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Tourisme – Participation d'Arlysère à l'Observatoire économique touristique et analyses stratégiques en matière de tourisme

Rapporteur : M. le Président

Le déploiement de la stratégie de développement et de diversification touristique défini pour Arlysère via le programme Espace Valléen 2021-2027 et la mise en œuvre du programme Avenir Montagnes Ingénierie nécessitent de disposer d'éléments d'analyse actualisés de la fréquentation touristique sur le territoire, voire de mobiliser des compétences spécifiques d'analyse.

Depuis sa création et au titre de sa compétence en matière de promotion touristique et de développement économique, la Communauté d'Agglomération Arlysère anime une dynamique de travail et de collaboration entre les destinations touristiques du territoire, et des actions communes sont mises en place.

C'est dans ce cadre qu'Arlysère a initié sur le territoire la mise en place d'un outil mutualisé d'observation de la fréquentation touristique, au travers notamment d'un suivi en temps réel des états de réservation des lits touristiques. Cet observatoire économique touristique, réalisé par la société G2A, est alimenté par un outil « big data » collectant au jour le jour les données de réservation des sites marchands, PAP, agences, etc., et par les données de présence effective sur les territoires (données Orange extrapolées). Cet observatoire est complété par l'analyse des performances de chaque destination comparativement à un panel de stations de même catégorie, et par une analyse macro de fin de saison (été/hiver).

Aujourd'hui, cet outil constitue pour nos stations, comme pour les 80 stations de ski françaises qui l'utilisent, un outil d'aide à la décision, permettant d'orienter le pilotage marketing et les stratégies des Offices de Tourisme et l'amélioration de la connaissance du modèle économique de chaque destination touristique de l'Agglomération. En ce sens, il a été indiqué aux Office du tourisme depuis plusieurs années qu'Arlysère n'a pas vocation à assurer de manière pérenne le financement intégral de cet outil.

Ainsi, à l'issue de 4 années de financement assurées intégralement par Arlysère, jusque fin 2022, il a été proposé que cet observatoire soit, à compter de la saison d'hiver 2022-2023, porté et assumé par les Offices de tourisme.

Dans la mesure où cet outil constitue un élément d'informations utiles pour orienter la stratégie touristique de territoire et alimenter les travaux du SCOT, et afin d'assurer une transition, il avait été proposé que la Communauté d'Agglomération participe de manière transitoire et dégressive au financement de ces observatoires, de la manière suivante : 40 % la première année (2023), 30 % la deuxième année (2024), 20 % la troisième année (2025).

Par ailleurs, ces données mobilisables grâce à l'outil G2A sont complétées par le suivi et l'observation de la fréquentation au travers d'autres outils tels les éco-compteurs installés sur les sentiers.

Enfin, des prestations peuvent s'avérer nécessaires, pour la mise en œuvre de la mission Avenir Montagne Ingénierie concernant la facilitation du parcours-client.

Le Conseil Communautaire a délibéré sur les montants le 10 novembre 2022 pour conventionner trois ans avec les Offices de tourisme. Pour la participation de l'Agglomération Arlysère 2024 à hauteur de 30%, il est nécessaire de signer un avenant avec les Offices de tourisme, les montants ayant été mis à jour dans un contexte d'inflation. Cette dernière est estimée à 6,5 % par le cabinet G2A, soit une participation d'Arlysère estimée à 27 000 €. Les conditions du partenariat établies par convention en 2023 avec les 4 Offices de tourisme restent inchangées.

Il est proposé de solliciter le soutien du Département de la Savoie à travers le Contrat Départemental 2022-2027 et la fiche 1.5 « Tourisme et Patrimoine » pour accompagner la réalisation de ces études et analyses stratégiques en matière de tourisme.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les avenants aux conventions afférents avec chaque Office de tourisme ;***
- ***sollicite le soutien financier du Département de la Savoie au titre du Contrat Départemental 2022-2027, de l'Etat, de la Région pour ces analyses et études ;***
- ***inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

Communauté d'Agglomération Arlysère